



Copyright Enforcement in the Online World

Le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) et l'Observatoire européen de l'audiovisuel annoncent une conférence conjointe au Conseil de l'Europe à Strasbourg

La mise en œuvre du droit d'auteur dans l'univers numérique s'impose progressivement comme un sujet central du débat politique sur l'avenir du droit d'auteur en Europe. Celle-ci est au cœur de la réforme du droit d'auteur dans l'Union européenne actuellement en cours. La diffusion de contenu payant, ainsi que les façons dont nous accédons à la culture, ont de toute évidence changé dans le monde numérique. Les auteurs, les artistes, les musiciens et les cinéastes, d'une part, défendent leur droit légitime à récolter les fruits de leur travail. Les internautes et le public dans son ensemble, d'autre part, revendiquent le droit fondamental d'accéder aux informations et à la culture en ligne dans des conditions équitables et au moyen de modèles économiques plus intéressants. Comment les lois sur le droit d'auteur en vigueur peuvent-elles répondre à tous ces défis ? Quel devrait être le rôle des intermédiaires de l'internet dans le respect du droit d'auteur en ligne ? Et plus généralement dans ce contexte, comment combiner une protection efficace et le principe de la neutralité du réseau ?

L'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui fait partie du Conseil de l'Europe, et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) de l'Université de Strasbourg organisent une conférence publique commune au Conseil de l'Europe à Strasbourg – « **Copyright Enforcement in the Online World** » – de **14:00 à 17:30, le mardi 22 novembre**.

Cette conférence examinera comment le législateur européen adapte le droit d'auteur au défi numérique. Nous étudierons également si les stratégies de mise en œuvre du droit d'auteur actuellement privilégiées protègent efficacement les ayants droit tout en garantissant que les utilisateurs puissent légitimement échanger des informations et accéder à la culture en ligne. **Andrus Ansip**, Vice-Président de la Commission européenne en charge du marché unique numérique, présentera l'approche de la Commission, notamment à la lumière de la réforme du droit d'auteur en cours dans l'UE.

Dans le cadre de cette conférence, deux députés européens – **Pavel Svoboda** et **Julia Reda** – exposeront les stratégies du Parlement européen en matière de protection du droit d'auteur en Europe. Nous accueillerons également **Robert Spano** – juge de la Cour européenne des droits de l'homme – ainsi que d'autres représentants du Conseil de l'Europe, des universitaires et des professionnels de l'information concernés par le droit d'auteur en ligne. Nous discuterons notamment quel est le rôle à jouer par les fournisseurs de services en ligne quant au respect du droit d'auteur. De plus, cette conférence mettra l'accent sur les contraintes importantes que le cadre européen des droits de l'homme impose à la mise en œuvre du droit d'auteur en ligne et étudierons les positions de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'UE à cet égard.

Dr. Susanne Nikoltchev, Directrice exécutive de l'Observatoire, a déclaré :

« Payer pour du contenu numérique est une pratique de moins en moins acceptée. La question de savoir comment appliquer le droit d'auteur dans notre monde en ligne devient par conséquent un défi majeur. Des personnalités politiques, les juges, les universitaires et les professionnels

chercheront à répondre à cette question et cette conférence sera une excellente occasion de faire le point sur leurs réflexions... »

Prof. Dr. Christophe Geiger, Directeur général du CEIPI, a pour sa part noté :

« Cette conférence est l'occasion parfaite de discuter, avec les meilleurs professionnels et experts du domaine, des récentes évolutions survenues en Europe et des propositions concernant la législation relative au droit d'auteur dans le monde numérique. C'est également un cadre unique permettant un échange libre – des points de vue très différents des ayants droit, des auteurs et des usagers – sur la façon dont les règles du droit d'auteur devraient être mieux conçues dans l'environnement en ligne... »

La conférence fait partie de la 11^e édition des « Rendez-vous européens de Strasbourg » organisée par le Pôle européen d'administration publique (PEAP) à Strasbourg. Il s'agit d'une **conférence publique en accès libre**, toutefois il est indispensable de **s'inscrire** à l'avance. Pour vous inscrire, veuillez adresser un courriel à : Alison.hindhaugh@coe.int. La langue de travail sera l'anglais, avec un service d'interprétation en et vers le français.

D'autres informations sont disponibles ici : <https://rvesprog.wordpress.com/atelier-6/>